

mercredi 24 avril 2024

Démystifier les facteurs ESG

Conférenciers

Leslie Brophy

Vice-présidente adjointe; chef, Placements et chef, Ventes

Alyson Slater

Directeur général, Investissement durable, Gestion de placements Manuvie

Patrick Blais

Gestionnaire de portefeuille principal, Gestion des actions fondamentales, Gestion de placements Manuvie

Présentation

Leslie Brophy :

Bonjour à tous. Bienvenue et merci de prendre le temps d'assister à ce webinaire trimestriel de Gestion privée Manuvie. Le thème de ce trimestre s'inspire des activités prévues dans le cadre de la Semaine de la Terre pour accroître la sensibilisation aux changements climatiques et mieux comprendre comment les gestionnaires de capitaux, comme Gestion de placements Manuvie, s'appuient sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance pour susciter des changements positifs au sein de l'administration des plus grandes sociétés du pays. Je m'appelle Leslie Brophy et je suis vice-présidente adjointe à Gestion privée Manuvie, responsable de la plateforme de placement et de l'équipe Ventes. À GPM, l'investissement responsable nous tient à cœur, et ça commence avec les sociétés de gestion de placements auxquelles on injecte du capital. On croit avoir un rôle à jouer pour contribuer favorablement à la société. Comme gestionnaire du capital des clients, de concert avec nos partenaires au sein de l'équipe Recherche de gestionnaires, Monde de GPM, on examine continuellement la façon dont nos gestionnaires de placements appliquent les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ou facteurs ESG) à leurs processus. Dans cet épisode de notre webinaire trimestriel, on va discuter de l'utilisation des critères ESG pour créer de la valeur à long terme et contribuer à la durabilité économique. On verra aussi comment l'intégration des facteurs ESG peut aider les gestionnaires de fonds à comprendre la valeur réelle d'un placement, à atténuer les risques et à trouver de nouvelles possibilités. Comme toujours, cette séance a uniquement pour but de vous informer et, si certains sont intéressés par une rediffusion ou par le partage de ces renseignements avec d'autres, sachez que ce webinaire est enregistré. Une copie de l'enregistrement sera accessible sur le site Web de GPM, au gestionpriveemanuvie@manuvie.com, ou sur la page LinkedIn de Gestion privée Manuvie.

Il y aura une période de questions à la fin de ce segment. Si vous écoutez la discussion entre nos panélistes et que vous avez une question pour eux, veuillez la soumettre en cliquant sur le bouton au bas de l'écran. Si vous le souhaitez, vous avez la possibilité de soumettre votre question de façon anonyme. Passons maintenant à la présentation de nos invités d'aujourd'hui. Voici donc deux experts de Gestion de placements Manuvie en matière de critères ESG et de placements durables. Patrick Blais est gestionnaire de portefeuille principal au sein de l'équipe Actions fondamentales de GPM. Il est responsable des stratégies fondamentales d'actions canadiennes, qui visent à procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille diversifié d'actions de sociétés canadiennes. Avant d'entrer au service de Manuvie, Patrick était gestionnaire de portefeuille et analyste à KBSH Capital Management et se spécialisait dans les actions internationales. Patrick possède les titres d'analyste financier agréé (CFA) et de Fellow de la Society of Actuaries.

L'autre invitée aujourd'hui, Alyson Slater, est directrice générale des placements durables à Gestion de placements Manuvie. Elle dirige les activités de placements durables axés sur les facteurs ESG dans les marchés publics canadiens. Alyson participe à l'intégration des facteurs ESG dans toutes les catégories d'actifs, à la gérance des placements avec les émetteurs et à l'élaboration de nouveaux produits axés sur le développement durable, et elle intervient auprès des clients et autres parties prenantes au Canada et à l'étranger. Elle est membre du Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité et du Conseil consultatif sur le développement durable du gouvernement fédéral. Bienvenue, Patrick et Alyson. Commençons sans plus tarder. D'abord, la vue d'ensemble. Quel est le point de vue général de Gestion de placements Manuvie sur l'investissement durable? Pourquoi le fait-on? Et pourquoi est-ce important pour nos clients? Alyson?

Alyson Slater (4:08) :

Leslie, je dirais que tu m'as enlevé les mots de la bouche durant ton introduction. Merci d'avoir organisé la séance en cette Journée de la Terre et de me donner la chance d'être ici avec vous aujourd'hui. C'est très apprécié. Comme tu le disais, il ne s'agit pas seulement de la bonne chose à faire, mais plutôt de créer de la valeur à long terme pour nos clients. C'est pourquoi on a placé le développement durable au cœur de notre stratégie; on le considère même comme un moteur essentiel de notre réussite future. Pas seulement pour gérer les risques actuels, mais surtout pour se doter d'une posture concurrentielle pour l'avenir. Comme investisseurs, on pense généralement à long terme. On s'engage à atteindre les objectifs financiers de nos clients de façon durable, bien sûr, et on agit en tant que gestionnaires responsables des actifs dans lesquels on investit. A

Gestion de placements Manuvie, notre approche est conforme à celle de la Société Financière Manuvie, notre société mère, qui joint le geste à la parole dans ce domaine. À titre d'autorité supérieure, le conseil d'administration supervise tout ce qu'on fait en matière de développement et de placements durables, et ça se répercute jusqu'à GPM. À Gestion de placements Manuvie, on s'attarde au développement durable dans toutes les catégories d'actif. Aujourd'hui, on parle des catégories d'actifs publics, mais on est aussi le plus grand joueur en matière d'investissement dans les terrains forestiers et agricoles gérés de manière durable dans le monde entier, par exemple. On essaie donc de suivre cette philosophie dans toutes nos catégories d'actifs et d'en tirer un avantage concurrentiel. Dans notre équipe publique, dont je fais partie, on est maintenant treize à s'occuper de l'investissement durable. On est plusieurs professionnels de l'investissement à être présents ici, mais aussi dans le monde entier. Pour ma part, mon bureau fait face à celui de Patrick, mais nos collègues se trouvent un peu partout où on a des équipes de placements, y compris Montréal, Boston, Singapour, Hong Kong et Londres. On est donc vraiment là pour apporter notre expertise et notre soutien, en plus d'aider les équipes à progresser au chapitre de la durabilité. En résumé, il faut trouver l'équilibre entre risque et occasion à saisir quand vient le temps d'agir pour obtenir les meilleurs résultats pour nos clients et pour les entreprises dans lesquelles on investit, nos actifs sous-jacents. On cherche à faire ressortir le meilleur d'eux-mêmes autrement dit.

Patrick Blais (6:25) :

Bonjour, à tous. Oui, pour ajouter aux propos d'Alyson, en tant que gestionnaire de portefeuille, c'est fascinant de voir le chemin parcouru par les critères ESG au sein de l'entreprise au cours de la dernière décennie. Il y a dix ans, la direction a décidé que les facteurs ESG importaient, parce qu'ils contribueraient à améliorer le rendement de nos placements et à en gérer le risque. Une équipe formidable a donc été constituée; celle dont Alyson fait partie. Et elle est de bonne taille, probablement l'une des plus grandes au Canada, et on travaille avec ses membres pour apporter de la valeur à nos clients. Pour notre clientèle, c'est d'ailleurs une priorité qui a été clairement soulevée. Quand je pense aux régimes de retraite de nos plus gros clients, qu'il soit question de fondements, d'assurance mixte ou des consultants qui ont aidé au choix d'un gestionnaire d'actif, je me dis que les critères ESG sont vraiment indispensables. Et faire preuve d'efficacité en la matière nous distingue assurément. Je crois qu'à Manuvie, on a la chance d'exceller à cet égard. Pour vous donner une idée des sujets qu'on aborde, il peut s'agir des émissions de carbone ou de la robustesse de la chaîne d'approvisionnement, par rapport au type de main-d'œuvre employée, par exemple. L'année dernière, l'esclavage a été un sujet chaud : comment le traiter, comment s'assurer de disposer de processus adéquats pour que nos placements n'y soient pas associés? Des

éléments comme la gouvernance d'entreprise et la structure de rémunération des dirigeants sont incontournables. Ce sont des éléments qu'on peut traiter en partenariat avec l'équipe ESG. J'aime aussi réfléchir aux facteurs ESG à travers le prisme de leur signification actuelle. Il y a quelques années, c'était un aspect très spécialisé. Il y avait un terme, « SOI », sans doute trop précis. On parle plutôt de durabilité maintenant. Notre vision s'est élargie par rapport au caractère durable de nos placements. Mais j'aime y voir plus simplement de l'investissement responsable. Il faut se rappeler qu'on est nous-mêmes actionnaires, ce qui signifie qu'on est propriétaires de ces entreprises, et qu'on doit agir comme tel en se souciant de ce qu'elles font pour rentabiliser nos placements. Je crois d'ailleurs qu'on a la chance de bien jouer ce rôle à Manuvie. On est reconnu, et j'ai hâte de voir comment le secteur va continuer à évoluer.

Leslie Brophy (8:59) :

Merci. J'ai certainement beaucoup appris en travaillant avec ton équipe, Patrick, ainsi qu'avec Alyson et avec ton prédécesseur de l'équipe ESG, ce qui n'est pas peu dire du point de vue de l'investissement. Pour ce qui est du Fonds d'actions canadiennes que tu diriges, vous mettez l'accent sur l'intégration des risques de nature environnementale et sociale dans le processus de placement global et dans l'évaluation des actifs. Peux-tu nous expliquer en quoi ça consiste?

Alyson Slater (9:27) :

L'expression « intégration des facteurs ESG » est utilisée à tout vent de nos jours, donc vous l'entendrez certainement ici et là. Elle désigne simplement le fait de tenir compte de tous les critères ESG déterminants, soit ceux liés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, dans notre analyse et en prenant des décisions de placement. Patrick a évoqué le genre d'éléments sur lesquels on se penche. En fin de compte, on se demande si la capacité de la société à rapporter de l'argent sera touchée par des réalités comme l'augmentation des tempêtes observées ou des perturbations dans une chaîne d'approvisionnement en raison d'un risque fiscal accru lié aux changements climatiques. La société traite-t-elle bien son personnel et, par conséquent, retient-elle les meilleurs talents? Le conseil d'administration détient-il les compétences adéquates, fonctionne-t-il bien et a-t-il les aptitudes requises pour gérer certains risques qui étaient peut-être en marge de ses activités par le passé, mais qui sont aujourd'hui au cœur de sa réussite. Ça va de soi que les occasions et risques liés aux facteurs ESG ne sont pas les mêmes pour toutes les entreprises. Ça dépend vraiment du modèle d'entreprise, de l'endroit et du secteur dans lequel elle se trouve, et d'autres aspects de ce genre. On pense qu'au fil du temps, les entreprises présentant les meilleures caractéristiques en matière de développement durable seront les mieux outillées pour l'avenir. Plus efficaces, moins risquées, plus résilientes et évitant les controverses, ces entreprises s'avèrent généralement mieux gérées et mieux dirigées. En fin de compte, l'équipe Investissement durable de Manuvie en fait beaucoup pour

mettre en place des systèmes, des procédures, des ensembles de données, des pratiques, et j'en passe. Autrement dit, l'intégration des facteurs ESG de bout en bout revient aux équipes de placements elles-mêmes, peu importe où elles sont dans le monde. J'aimerais donc laisser la parole à Patrick pour qu'il nous dise comment son équipe et lui concrétisent cette stratégie.

Patrick Blais (11:22) :

Merci, Alyson. Comme Alyson l'a souligné, le concept d'intégration des facteurs ESG, du moins ce qu'on entend par là, consiste à s'assurer que tous les risques et toutes les occasions sont pris en compte dans notre analyse de placement. Il n'y a pas d'exclusion dans notre fonds, mais même sans rien exclure, certains noms n'y seront pas inclus uniquement en raison de leurs caractéristiques environnementales, sociales ou de gouvernance. On mesure ainsi les risques et les occasions d'affaires sur le plan environnemental, social et de la gouvernance d'entreprise pour déterminer s'ils peuvent influencer sur nos objectifs de placements. On a notre méthode propre pour investir. Pour déterminer la valorisation d'une société, mon équipe est réputée pour se concentrer sur les liquidités générées, sur les risques associés à celles-ci et sur la qualité de la société en fonction de ces liquidités. Il y a certains indicateurs auxquels on ne pensait pas autrefois. Pour être honnête, je pense qu'on ne servait pas nos investisseurs au mieux en négligeant de penser à long terme comme on l'aurait dû, et par « on », j'entends notre secteur dans son ensemble. Ce que le partenariat avec l'équipe ESG a apporté, c'est une meilleure cohésion dans notre façon de bien exécuter cette analyse. Prenons l'exemple des émissions de carbone. Je pense qu'aujourd'hui, on est tous conscients de l'incidence réelle qui en découle pour les entreprises, surtout pour les plus grandes émettrices. De nombreuses règles fiscales visent désormais les émissions de carbone et certains règlements les plafonnent. Le fait que la société au sens large ait choisi de s'attaquer à ce problème a entraîné des changements évidents et une réelle transition sur le plan économique. En regardant nos autres fonds, on voit que les entreprises du secteur de l'énergie n'en sont pas exclues. En fait, à certains moments ces dernières années, on a surpondéré, voire largement surpondéré ce secteur. Cela dit, on a toujours veillé à considérer le risque associé à cette transition dans notre évaluation des placements potentiels. Autrement dit, si le risque d'un placement était élevé, c'est qu'on était convaincus de pouvoir agir et de voir notre investissement changer la donne du point de vue de cette transition. Donc, sans exclure les entreprises du secteur de l'énergie, on veille à bien réfléchir quant au risque lié à la réglementation, aux normes fiscales et aux sanctions associées aux sociétés émettant beaucoup de carbone. Bref, il s'agit d'améliorer votre structure de placement afin de prendre de meilleures décisions en matière d'investissement, ce qui peut potentiellement se traduire par de meilleurs rendements au final.

Leslie Brophy (14:04) :

Oui. Patrick, tes commentaires montrent que votre processus est très rigoureux en ce qui concerne les facteurs ESG et les principes qui les accompagnent. Comment l'utilisation des données et des normes a-t-elle évoluée? Êtes-vous vraiment en mesure d'utiliser les rapports d'entreprise existants concernant les critères ESG dans vos processus de placement et dans les recherches que vous effectuez?

Alison Slater (14:38) :

C'est une excellente question. De manière générale, l'investissement durable nécessite beaucoup de données. Et il faut bien l'admettre, on a probablement des décennies de retard en matière de données financières, qu'il soit question de pratiques normalisées ou des réglementations et des politiques qui dictent ce type de pratiques. Même du côté des entreprises elles-mêmes, le savoir-faire requis pour comprendre quoi déclarer et comment le faire pour que les données soient pertinentes et utiles pour les investisseurs n'est pas entièrement maîtrisé. C'est un dialogue constant, mais il y a des signes de maturité du côté de la production de rapports sur l'investissement durable. Ça nous permet de surmonter certaines difficultés qui nous gênaient auparavant. Des données sont donc accessibles. Elles sont de plus en plus pertinentes pour les investisseurs et deviennent accessibles plus rapidement. On contribue aussi à l'élaboration de normes. Comme je crois que tu l'as mentionné dans ton introduction, je siège au Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité où on s'efforce de façonner l'avenir sur le plan des normes suivies par les entreprises afin que les investisseurs obtiennent les données dont ils ont besoin. Cela dit, l'équipe Investissement durable consacre beaucoup de temps à étudier divers ensembles de données collectées auprès des principaux fournisseurs. Et ce sont des noms que tout le monde connaît : Bloomberg, MSCI, S&P. Ils proposent tous des données sur les facteurs ESG. Notre tâche consiste à cerner les forces et les faiblesses des différents ensembles de données, à déterminer lequel répond le mieux à quel objectif et à les rassembler pour ensuite faire nos propres recherches. On peut ainsi créer de nouvelles sources, de nouveaux ensembles de données, et travailler avec le soutien informatique pour s'assurer que notre équipe, ou Patrick et son équipe, par exemple, peuvent facilement accéder à des données de haute qualité sur leurs écrans et les utiliser au quotidien, de la même manière que les données financières.

Patrick Blais (16:35) :

Oui, Alyson l'a bien exprimé, c'est une question de faire nous-mêmes le travail, en fait. Par le passé, on s'appuyait vraiment sur les évaluations de tiers, ce qui s'avérait un peu fallacieux, à mon sens. Après tout, le but de l'exercice était de se forger une opinion propre. C'était une question de crédibilité. À Manuvie, on a consacré beaucoup d'efforts à l'accessibilité des données, des bonnes données. Les données sont nombreuses, mais l'équipe ESG a fait un travail remarquable pour les trier et recueillir celles qui nous permettent de mieux

comprendre les entreprises dans lesquelles on investit, tout comme nos portefeuilles d'ailleurs. On fait de notre mieux pour rester objectifs et pour jauger le profil ESG de chacune des sociétés dans lesquelles on investit et aussi dans nos fonds. Par exemple, on peut facilement déterminer le profil d'émission de carbone des entreprises, mais aussi du fonds. Et ça va au-delà de l'environnement. Il y a d'autres thèmes sur le plan social ou celui de la diversité de genres, notamment, qui sont aussi actuels qu'importants. Ça se reflète d'ailleurs dans notre fonds et dans sa position par rapport à l'indice. On peut voir où on se situe du point de vue de la gouvernance d'entreprise, par exemple en ce qui concerne la proportion d'administrateurs indépendants ou de directeurs sur le conseil d'administration. On ne gère pas le fonds en fonction d'indicateurs précis, mais on veut savoir où on se situe, dans quoi on investit et où on peut s'améliorer aussi. Si on accuse un retard par rapport à l'indice pour certains indicateurs, on veut comprendre pourquoi, c'est-à-dire en raison de quelles entreprises. Je suis sûr qu'on y reviendra d'ailleurs dans quelques minutes. Les critères ESG ne se limitent pas aux mesures et aux analyses. Il faut aussi s'engager et effectuer des changements dans certains placements. En fin de compte, il faut effectivement faire nos devoirs en s'appuyant sur les données. J'ai constaté une immense amélioration des données, mais aussi de la volonté des entreprises de les divulguer. Je me souviens qu'il y a dix ans, c'était impossible d'obtenir des données sur les émissions de carbone d'une entreprise. Aujourd'hui, je dirais que je suis assez satisfait de voir l'évolution et la transparence de bon nombre d'entreprises, même celles du secteur de l'énergie, sur ce front. En faisant preuve de transparence et d'objectivité, elles veulent souvent montrer le bon travail qu'elles font à l'égard de certains de ces enjeux.

Leslie Brophy (19:19) :

Oui, avec le temps, on s'améliore en matière de rapport et on est plus conscients qu'avant de l'incidence globale qu'on peut avoir sur le climat comme sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance. Un des sujets qui revient de temps à autre dans les médias est celui de l'écoblanchiment. Qu'en pensez-vous? Que peuvent faire les investisseurs pour intégrer les réflexions quant à l'écoblanchiment dans leur stratégie de placements?

Alyson Slater (19:53) :

En termes simples, on définit l'écoblanchiment comme le fait d'exagérer les caractéristiques écologiques ou durables. Il peut s'agir, par exemple, d'une entreprise prétendant que ses produits ou ses services sont plus écologiques qu'ils ne le sont en réalité. Et ça ne concerne pas seulement l'environnement, comme Patrick le disait. Elle peut s'affirmer meilleure du point de vue social qu'elle ne l'est réellement. Il peut aussi s'agir d'un gestionnaire de placements qui prétend que son fonds est plus bénéfique pour l'environnement qu'il ne l'est en réalité. Il faut éviter de tomber dans le piège de l'exagération. Pour les gestionnaires de placements, ça

revient à certains des points qu'on a abordés précédemment, comme l'importance des normes, de la réglementation, des rapports et de la transparence pour renforcer un secteur en pleine croissance et l'aider à se stabiliser. De notre côté, on tient à s'assurer de déjouer toute tentative d'écoblanchiment de la part des entreprises dans lesquelles on investit en épluchant leurs données. D'une part, on s'assure d'être d'accord sur le fait qu'elles sont là où elles prétendent être sur le plan environnemental, et d'autre part, on veille à être nous-mêmes clairs, transparents et cohérents en parlant des caractéristiques ESG de nos produits de placement. Là-dessus, je pense qu'il y a eu une certaine confusion sur le marché. Quand on parle d'intégration des facteurs ESG, on les observe principalement sous la loupe du risque associé. Comme l'a dit Patrick, est-ce qu'on a tenu compte de tous les risques? Est-ce entré dans la valorisation? C'est ce qu'on fait pour intégrer les facteurs ESG. On ne cherche pas nécessairement à obtenir un résultat optimal axé sur le climat, la diversité, l'équité ou l'inclusion. On ne visera pas à ce que tel fonds ne compte que des entreprises dont les PDG sont des femmes. On ne fonctionne pas comme ça. On va plutôt comprendre la place que prend la diversité de genres dans ces entreprises, de manière à savoir chez lesquelles c'est une force, chez lesquelles c'est une faiblesse et où de meilleurs résultats pourraient être obtenus. Par contre, on n'ira pas jusqu'à exagérer en disant du fonds qu'il est « dirigé par des femmes » ou quelque chose du genre. Il faut bien distinguer intégration et incidence, et définir clairement ce qu'on tente d'accomplir et le type de fonds qu'on cherche à bâtir. Est-ce qu'on tire parti des risques et des occasions potentiels? Ou est-ce qu'on cherche à aligner le capital sur certains critères ESG, par exemple? C'est très différent. En tant que gestionnaire de placements, on doit absolument expliquer très clairement à nos clients la grande variété de fonds qu'on offre et leurs différentes caractéristiques, mais surtout ce qu'ils accomplissent, c'est-à-dire quels critères ESG sont considérés par ces fonds et quel est leur objectif.

Patrick Blais (22:29) :

J'aimerais ajouter que si vous êtes jumelé à un investisseur qui prend les ESG au sérieux, c'est-à-dire qu'il s'est doté d'une équipe ESG indépendante et qu'il investit dans les ESG, rien ne se fait en criant ciseaux. J'ai vu tout le travail qu'Alyson et son équipe réalisent. Il faut être solide et il faut les bonnes personnes. Et la vérité, c'est qu'avec les ESG il faut s'adapter. Ce n'est pas juste une question de chiffres. Les chiffres sont très importants, et il faut avoir un processus ESG objectif, transparent et en harmonie avec l'approche en placement, et qui permet de l'améliorer. Mais bien souvent, lorsqu'un problème survient dans une entreprise, il faut être capable de s'adapter pour régler le problème et prendre les mesures qui auront un effet positif, et cela se résume à l'engagement. C'est un point critique lorsqu'il s'agit de critères ESG. C'est définitivement quelque chose d'important. On pourra en discuter dans quelques minutes.

Leslie Brophy (23:49) :

En fait, c'est une bonne transition vers notre prochaine question, qui porte sur l'évaluation des risques liés aux ESG pour vos émetteurs. Il est évident que tu essaies d'obtenir de meilleurs résultats pour tes clients et pour le développement durable, mais peux-tu nous parler un peu de la gouvernance et des activités d'engagement que tu mènes auprès des émetteurs?

Alyson Slater (24:170) :

Je suis très contente que tu poses cette question, car on a beaucoup parlé d'intégration, de rouages et de mathématiques, mais une grande partie de ce qu'on fait en tant que gestionnaires actifs est de s'engager auprès des entreprises dont on est responsable pour essayer d'obtenir de meilleurs résultats et, tu le sais, on le fait de toute façon pour les questions commerciales et les résultats financiers, par exemple. Ce n'est rien de nouveau. C'est, par exemple, poser des questions sur le conseil d'administration et les pratiques de gouvernance en place au conseil d'administration. Ou encore, parler aux cadres supérieurs concernant les risques auxquels ils sont confrontés, leur façon d'y faire face, la manière dont ils considèrent les changements climatiques comme étant un risque, et la manière dont ils prévoient, dans cinq ou dix ans, de modifier leurs activités afin d'atténuer ou d'éviter ces risques. L'entreprise a peut-être fait l'objet d'une controverse, son nom a fait les manchettes. Cela arrive tout le temps. Sa réputation est peut-être en jeu. On appelle les cadres supérieurs pour savoir ce qui s'est passé. Ont-ils été surpris par cette situation, des mécanismes en place n'ont-ils pas fonctionné? S'agit-il d'un événement inattendu? Comment vont-ils réagir? On peut leur donner des conseils parce qu'on a une expertise. On suit la situation de près pour voir comment elle évolue au fil du temps. Certaines de ces situations ne se règlent pas du jour au lendemain. Il faut donc nous considérer comme un partenaire. Comme l'a dit Patrick, on est responsable, on agit comme tel, on tient à cette entreprise, on veut qu'elle se porte bien. On ne veut pas qu'elle soit à la traîne par rapport à ses pairs, dans un domaine lié aux ESG par exemple, ou qu'elle soit aux prises avec un risque important. On peut aussi, en discutant avec des cadres supérieurs, avoir accès à des renseignements et à des données qui n'ont pas encore été rendus publics, à des réflexions du conseil d'administration, à son leadership, à l'orientation qu'il se donnera pour régler les problèmes. L'année dernière, je peux dire que sur les marchés publics, on a mené plus de 1 200 activités d'engagement auprès d'émetteurs, concernant non seulement des actions, mais aussi des titres à revenu fixe ou uniquement des questions sur les ESG... 1 200! Et comme je l'ai dit, on n'est que 12 ou 13 dans l'équipe ESG. À ce nombre, on ne pourrait pas mener 100 activités d'engagement chacun. C'est un travail d'équipe. Toutes les équipes de placement participent en cas de risque, de signal d'alarme, de problème de rendement ou de point de données manquant. Elles n'hésiteront pas à appeler l'entreprise et à parler avec la direction ou le conseil d'administration,

selon ce qui est approprié, pour obtenir réponse à leurs questions.

Patrick Blais (27:02) :

Dans mon équipe, les activités d'engagement sont définitivement essentielles. Par exemple, en 2024, on a déjà mené neuf activités d'engagement, et il est important de savoir que nous sommes fiers de la qualité de notre travail. Il est facile de rencontrer la direction d'une entreprise, de lui poser des questions et de dire qu'il s'agit d'un engagement envers les critères ESG, mais en réalité, à Manuvie, on cherche des engagements axés sur les résultats, ce qui signifie que lorsqu'on rencontre des entreprises et qu'on tient une réunion sur les critères ESG, on a déjà fait notre travail et on a évalué ce que l'entreprise pourrait faire pour améliorer le rendement pour ses actionnaires. Par exemple, les changements climatiques sont un sujet important qui a une incidence réelle sur les entreprises. Ce qu'on attend des entreprises, c'est un plan clair qui leur permettra de s'attaquer à leurs émissions de carbone. On est convaincu que les objectifs scientifiques constituent l'une des meilleures initiatives existantes. De nombreuses entreprises les ont adoptés, principalement celles qui sont à l'avant-garde de la décarbonation efficace, n'est-ce pas? Pour s'adapter à la nouvelle réalité. On s'est souvent engagés auprès d'entreprises parce qu'on pensait que ce serait dans leur intérêt et dans celui de leurs actionnaires d'adopter des objectifs fondés sur des données scientifiques. La diversité au sein du conseil d'administration pourrait aussi jouer. On pense souvent que certaines entreprises, en particulier les grandes entreprises, devraient pouvoir assurer la diversité dans leur conseil d'administration, que ce soit du point de vue du genre ou d'un milieu en particulier. On est d'accord avec les entreprises pour dire que dans certains cas, on pense qu'elles peuvent faire mieux. Et encore une fois, c'est dans l'intérêt des actionnaires. On ne veut pas que les entreprises soient perçues négativement en raison d'un manque de diversité et, en toute honnêteté, la diversité apporte généralement une diversité de pensées, ce qui permet de mieux gérer une entreprise du point de vue des risques et des occasions.

Leslie Brophy (29:22) :

Pour en revenir à la Semaine de la Terre et au fait qu'on a célébré cette journée il n'y a pas si longtemps, parlons un peu plus de changements climatiques, et du fait qu'ils ont été au centre des préoccupations au cours des dernières années. C'est probablement le plus important sujet lié aux ESG. Peux-tu expliquer comment un investisseur peut examiner cette question dans le cadre de son propre processus de placement et s'intéresser à la nature et à la biodiversité? Il semble que ces questions suscitent de plus en plus d'intérêt sur les marchés financiers.

Alyson Slater (29:54) :

Oui, tu as raison. En ce qui concerne les changements climatiques, on sait tous aujourd'hui de quoi il s'agit, mais revenons en arrière. La question est de savoir pourquoi ils intéressent les investisseurs. Il y a quelques

années, la Banque du Canada et l'organisme de réglementation du BSIF, qui supervise les banques et les compagnies d'assurance, ont déclaré que les changements climatiques constituaient un risque systémique. Ça veut dire qu'ils considèrent les changements climatiques comme un risque lié par exemple à l'augmentation des incendies, des inondations, des chaleurs extrêmes, comme nous l'avons tous vécu l'été dernier, ou comme un risque lié à la transition vers une économie à faible émission de carbone, c'est-à-dire à l'abandon des combustibles fossiles, ce qui nous fera adopter d'autres formes d'énergie et changera la façon dont notre système sous-jacent fonctionne réellement. Quelle que soit la voie qu'on emprunte, on est confronté à un risque systémique. Du point de vue de l'investisseur, ça veut tout simplement dire qu'il s'agit d'un risque non diversifiable. C'est pourquoi on ne peut pas vendre certaines entreprises de notre portefeuille qui évoluent dans un certain secteur ou qui sont situées dans une certaine région et être exempts de tout risque. Nous ne sommes pas en mesure de le faire parce que le risque lié aux changements climatiques touche pratiquement toutes les entreprises, dans tous les secteurs, partout dans le monde. Il faut comprendre que c'est comme ça que les entreprises se préparent, qu'elles font face aujourd'hui au risque physique qui nous guette et qu'elles se positionnent pour réussir dans un avenir à faible émission de carbone. Et il y a là aussi d'énormes occasions. Par exemple, les entreprises tirent des revenus de plus en plus importants des technologies propres. La situation est loin d'être aussi sombre qu'elle n'y paraît. Les occasions se multiplient de semaine en semaine, ce qui est très stimulant. Vous avez parlé de la nature, et c'est un domaine dans lequel Manuvie joue un rôle de chef de file. Comme je l'ai mentionné plus tôt, c'est parce que nous gérons depuis longtemps des activités forestières et agricoles de façon durable sur les marchés privés. On a donc acquis une très grande expertise dans les domaines de la nature et de la biodiversité, et dans la façon de les envisager en tant qu'investisseur dans les marchés publics. Presque tout ce qui répond à nos besoins provient de la nature, n'êtes-vous pas d'accord? Les matériaux qui composent nos maisons, nos aliments, l'eau que nous consommons, nos appareils électroniques dont nous ne pouvons pas nous passer, même les infrastructures, ne pourraient pas être fabriqués sans les apports essentiels de notre environnement naturel. On considère que de nombreux secteurs sont profondément dépendants des intrants ou des... disons... services de la nature. Certains semblent évidents, comme l'exploitation forestière et l'agriculture, mais qu'en est-il d'une société de semi-conducteurs? Elle a besoin de quantités massives d'eau fraîche et froide pour fabriquer des produits de soins personnels qui dépendent de semi-conducteurs. Pensons aux produits pharmaceutiques et de soins personnels qui nécessitent des matières végétales spécialisées. La liste est infinie, surtout lorsque l'on pense aux producteurs alimentaires. Dans une perspective de marchés publics, on se demande s'ils sont conscients de ces dépendances. Font-ils le nécessaire pour pouvoir continuer à puiser dans les réserves

naturelles ou les dégradent-ils? Se mettent-ils en danger et mettent-ils en danger le secteur ou la communauté dans son ensemble? On essaie d'évaluer quelles entreprises dans nos portefeuilles ont un impact important sur la détérioration de la nature, par exemple, lesquelles dépendent de manière critique d'intrants qui pourraient être menacés. Ces entreprises ont-elles évalué la situation et se positionnent-elles pour réussir? En quelques mots, c'est comme ça que nous pensons au climat et à la nature.

Patrick Blais (33:42) :

Du point de vue de la gestion de portefeuille et des changements climatiques, on a vu une nette évolution de la capacité des gestionnaires de portefeuille à évaluer les risques et les occasions associés aux émissions directes de carbone à l'échelle d'une entreprise. Aujourd'hui, je pense qu'on a élargi notre vision. Par exemple, l'année dernière, un sujet a retenu l'attention de l'équipe ESG et de mon équipe, et on l'a examiné avec les banques canadiennes. Je parle ici des commissions financières. Il y a beaucoup de débats sur la façon de traiter et de refléter le risque et les occasions des banques canadiennes qui financent les grands émetteurs de carbone et, en contrepartie, qui financent des solutions canadiennes. On a tenté de comprendre quels sont les risques et les occasions, et ce que ces entreprises peuvent mieux faire pour améliorer leur ratio rendement-risque et le rendement pour les actionnaires. En ce qui concerne la nature et la biodiversité, on n'en est qu'aux débuts, mais des répercussions sont déjà observables quant à la manière dont sont évaluées les entreprises. Prenons l'exemple d'une entreprise de restauration qui faisait auparavant partie de notre portefeuille. On a évalué son utilisation d'eau ainsi que ses liens potentiels avec la déforestation. Et cela ne signifie pas que si on n'en parle pas, ça ne peut pas devenir un risque. Je pense qu'il est préférable de prévoir les risques. On veut les comprendre et comprendre où va l'entreprise. Car, encore une fois, ces questions ont un coût social réel. Et comme pour les changements climatiques, la société a décidé de refléter ce coût à l'échelon opérationnel, d'où l'existence de taxes sur le carbone et de plafonds sur les émissions de carbone. On pense que lorsqu'il s'agit de la nature et de la biodiversité, on ne le fait pas seulement parce qu'on pense que c'est la bonne chose à faire. Jusqu'à un certain point, ça nous pousse à être responsables, mais il est aussi vrai que cela deviendra probablement un coût réel. C'est l'imposition des entreprises sur la nature et leur environnement. Il faut s'assurer de connaître tous les risques et toutes les occasions et d'en tenir compte dans nos décisions de placement afin de garantir de bons rendements à nos clients.

Leslie Brophy (36:27) :

Merci, c'est vraiment un sujet brûlant dont on va parler pendant des années. C'est tout concernant les remarques formelles pour aujourd'hui. Nous commençons à manquer de temps. Je tiens à vous remercier, Patrick et Alyson, de nous avoir fait part de vos opinions. Je vais passer aux questions. J'en vois une en attente. Si vous avez des

questions, veuillez utiliser le bouton au bas de votre écran pour la poser, et si vous souhaitez garder l'anonymat, vous pouvez aussi le faire. Voici la question : Comment l'aspect environnemental affecte-t-il un portefeuille composé à parts égales d'obligations et d'actions?

Alyson Slater (37:20) :

Je peux répondre, car je travaille avec notre équipe Titres à revenu fixe et avec l'équipe de Patrick, qui est une équipe Actions. Patrick a mentionné tout à l'heure comment ils examinent le risque qu'un problème lié aux ESG peut avoir sur le flux de trésorerie disponible durable et l'évaluation de base que son équipe fait. L'équipe responsable des titres à revenu fixe examine les choses différemment. Elle se demande si ce risque lié aux ESG peut avoir un effet sur le profil de crédit de l'entreprise. L'obligation tient-elle compte de ce risque? Cela aura-t-il un effet sur le coût du crédit ou le coût du capital, par exemple, pour cette entreprise? L'équipe voit donc les choses sous un angle différent, mais elle adhère toujours aux principes des ESG. L'autre aspect intéressant des titres à revenu fixe est la montée en puissance de ce que nous appelons les obligations axées sur quelque chose. De nos jours, vous pouvez acheter une obligation verte, une obligation de transition, une obligation de transition à faible émission de carbone, une obligation bleue ou une obligation argent. On assiste donc à une augmentation du segment des obligations axées sur quelque chose, c'est-à-dire les obligations émises avec une désignation d'utilisation des produits. On dit que cet argent a été amassé pour décarburer une usine, pour un achat ou encore que cette obligation a été émise par une municipalité pour construire des logements sociaux. Il y a aussi les paramètres liés à l'obligation, et cela peut modifier son rendement si l'émetteur atteint ou n'atteint pas ses objectifs environnementaux ou sociaux. C'est donc un autre angle d'attaque que les investisseurs de titres à revenu fixe ont à leur disposition. Pour les actions, on examine l'émetteur, pour les titres à revenu fixe, on examine l'émetteur et l'émission. On dispose de cette deuxième couche que nous pouvons examiner sous l'angle des critères ESG.

Patrick Blais (39:15) :

J'aimerais ajouter quelque chose à propos des actions. Il faut vraiment déterminer, pour chaque nom, ce que le profil ESG peut impliquer en matière de risques et de rendement. On a beaucoup parlé des risques, j'ai mentionné les émissions de carbone et une plus grande déforestation. Mais il y a aussi des occasions. Par exemple, un nom dans un portefeuille qu'on avait envisagé après une enquête liée aux critères ESG nous a vraiment convaincus qu'il y avait plus de potentiel que ce que nous pensions au départ. Il s'agissait d'une société d'ingénierie qui avait un leadership clair en matière de services d'ingénierie dans le domaine de l'environnement. On avait constaté que dans le passé, ce leadership avait aidé cette entreprise à maintenir une croissance supérieure. Cet exemple démontre que ces efforts nous ont permis non seulement de mieux comprendre le risque, mais aussi l'occasion et, par conséquent,

d'accroître les avantages liés au nom. C'est une approche par nom pour ce qui est de l'analyse, mais j'insiste de nouveau sur le fait qu'on pense que nos activités d'engagement nous ont permis d'améliorer certains de nos investissements. Parfois, c'est aussi simple que d'avoir une véritable discussion sur la rémunération des cadres. On est convaincu que des mesures incitatives appropriées peuvent conduire à des actions judicieuses pour les actionnaires. Dans de nombreux cas, on est intervenus, on s'est engagés auprès des entreprises, on a même étendu notre engagement à un vote par procuration efficace pour pousser les entreprises dans ce que nous pensons être la bonne direction, celle où leur motivation est mieux alignée sur celle des actionnaires. Je pense qu'il faut prendre du recul et examiner l'ensemble de l'effet que l'on peut avoir, et honnêtement, il peut vraiment être très puissant et améliorer réellement nos placements et le contexte des placements pour toutes les parties concernées.

Leslie Brophy (41:22) :

Merci. On a une dernière question, parce que croyez-le ou non, il ne reste plus beaucoup de temps. Cette question concerne des entreprises qui, il y a de nombreuses années, semblaient sur le point de faire leur entrée dans l'environnement ESG, que ce soit dans le secteur de l'énergie ou dans un autre, mais qui n'ont pas vraiment tenu leurs promesses du point de vue du rendement. Ces entreprises sont peut-être bien placées du point de vue des critères ESG, mais du point de vue du rendement des actions, elles n'ont pas vraiment obtenu les résultats escomptés lorsqu'elles ont émis des actions pour la première fois, et c'est là que nous voulions aller. A-t-on une idée de ce qui se passe dans l'entreprise, ou est-ce le marché qui n'a pas adopté l'histoire, ou est-ce que c'est une question de données fondamentales?

Patrick Blais (42:23) :

Alyson, veux-tu que je réponde en premier? Je vais commencer et tu auras peut-être quelque chose à ajouter.

Alyson Slater (42:27) :

Bien sûr.

Patrick Blais (42:30) :

C'est une chose à laquelle on pense tout le temps, non? En tant qu'investisseur, je pense qu'il faut toujours se rappeler qu'il faut examiner les données fondamentales et ne pas se contenter d'investir dans une histoire. Je trouve un peu dommage que le marché cherche souvent des histoires. Oui ça peut être excitant. On a entendu beaucoup de choses, en particulier en ce qui concerne l'environnement, l'innovation liée aux énergies renouvelables et le captage du carbone. Mais il faut toujours être prudent, il faut prendre du recul et se demander quels sont les risques et à quel point les données fondamentales sont robustes. Aujourd'hui, on investit de façon différente. Pour ceux qui nous connaissent, vous savez qu'on s'intéresse aux entreprises qui génèrent des liquidités, qui ont un historique de génération de liquidités et qui, selon nous, continueront à

générer des liquidités et aussi à celle pour qui nous pouvons mesurer le risque lié aux flux de trésorerie et la qualité de l'entreprise, et enfin, et c'est vraiment important, ce qu'on pense que ces entreprises valent. On n'achèterait pas pour notre portefeuille des actions d'innovation ou un nom en se fondant sur la spéculation. Mais soyez assurés qu'il y a des entreprises qui profitent de ces occasions liées à l'environnement. Dans de nombreux cas, il est amusant de constater que ce sont les entreprises existantes qui s'approprient certaines de ces nouvelles technologies et les intègrent dans leurs activités pour les améliorer. Prenons l'exemple des compagnies ferroviaires. On pense qu'elles disposent d'un plan crédible pour réduire leurs émissions de carbone à zéro dans un délai raisonnable. Et elles vont le faire en suivant une série d'étapes, en devenant plus efficaces et en électrifiant progressivement leur système. Et cela ne fera que renforcer leur proposition de valeur, n'est-ce pas? Parce que bon nombre de leurs clients cherchent à réduire leurs émissions de carbone. Si vous expédiez des produits, le prix est probablement important, mais ce qui devient tout aussi important, c'est la quantité d'émissions de carbone que vous allez économiser en expédiant vos produits de la bonne manière. Les entreprises ferroviaires voient des marchandises et des activités s'orienter vers elles parce qu'elles se révèlent beaucoup plus efficaces en ce qui concerne les émissions de carbone; elles émettent beaucoup moins de carbone que leurs concurrents, les entreprises de camionnage. En fin de compte, l'univers des ESG offre beaucoup d'occasions, mais il faut être prudent, il faut suivre un bon processus de placement qui permet de trouver les bonnes occasions. Celles qui vous conviennent. Je viens de décrire ce qui me convient, mais mon approche n'est pas universelle. Peut-être que les gens cherchent quelque chose d'un peu plus spéculatif, d'un peu plus excitant, mais je vous ai expliqué comment nous gérons l'argent. On gère avec soin l'argent de nos clients, et notre perspective est à long terme. En fin de compte, on achète des entreprises qu'on croit saines et qui font ce qu'il faut sur tous les fronts, y compris les critères ESG, et qui saisissent ces occasions tout en gérant ces risques.

Leslie Brophy (45:44) :

Alyson, as-tu quelque chose à ajouter?

Alyson Slater (45:46) :

Je pense que tu parles d'entreprises qui essaient d'offrir les solutions qui façonneront l'avenir, n'est-ce pas? Et ce sont celles-là, et non celles qui aujourd'hui sont bien établies, qui essaient de penser aux énergies renouvelables ou aux solutions de technologie propre qui n'ont pas encore fait leurs preuves, pour lesquelles il n'y a pas encore de grands marchés garantis, et dont l'environnement politique et réglementaire est confus. Et comme le dit Patrick, il ne s'agit pas seulement de ce que l'on voudrait voir se concrétiser, ni de climat et d'avenir propre. On a aussi besoin de voir ces entreprises réussir, de conclure des ventes. On a besoin de cette croissance et de cette occasion. Aussi, en période de transition, beaucoup d'éléments demeurent en suspens. Comme je

l'ai dit, c'est une période passionnante pour certaines personnes et pour certains investisseurs, car on attend encore de voir quels seront les gagnants de demain. Vous savez où la politique va se mettre en place et désigner les différents secteurs comme gagnants, au fur et à mesure de la transition vers une économie à faible émission de carbone. Certains de ces parcours ne sont pas encore clairs. Vous savez, lesquelles de ces solutions de technologies propres vont devenir la norme et être des éléments importants de la façon dont notre économie sera alimentée à l'avenir. Il reste beaucoup de chemin à faire.

Leslie Brophy (47:09) :

D'accord, merci Alyson. Je vois qu'il y a encore quelques questions dans la file d'attente. Malheureusement, on manque de temps. Je vais m'assurer de les enregistrer et de publier les réponses sur notre site Web une fois que le webinaire sera mis en ligne. Merci à tous, C'est tout le temps dont nous disposons aujourd'hui. À GPM, on pense qu'une solide intégration des critères ESG peut nous aider à offrir à nos clients des rendements attrayants en tenant compte des risques à long terme. On met tout ça dans notre processus de placement. On est pleinement conscient que le champ d'application de l'investissement dans les critères ESG est en constante évolution, et notre approche évolue en même temps. On examine les pratiques exemplaires du secteur et on tire parti de l'expérience de notre société mère, la Société Financière Manuvie, dans la mesure du possible. On espère que vous avez trouvé le webinaire d'aujourd'hui instructif. Pour en apprendre plus au sujet des stratégies présentées ou de la plateforme Gestion privée de Manuvie, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller en placement ou avec un membre de l'équipe Gestion privée Manuvie. Sur ce, je vous remercie d'avoir été des nôtres aujourd'hui. On a déjà hâte de vous accueillir à notre prochaine séance.

Destiné aux conseillers canadiens et aux investisseurs qualifiés. Les services de Gestion privée Manuvie sont réservés aux investisseurs qualifiés canadiens. Renseignements en date du 24 avril 2024, sauf indication contraire. La présente vidéo a été préparée à titre informatif seulement et ne doit pas être considérée comme un conseil financier, juridique ou autre, et ne constitue ni une offre ni une invitation à quiconque, de la part de Gestion privée Manuvie, à acheter ou à vendre tout placement ou autre produit particulier, et n'indique pas une intention d'effectuer une opération. Les placements comportent des risques, y compris un risque de perte du capital. Les marchés des capitaux sont volatils et peuvent considérablement fluctuer sous l'effet d'événements liés aux sociétés, aux secteurs et à l'économie, à la politique, à la réglementation et aux marchés. Ni Gestion privée Manuvie ni toute autre société appartenant au groupe Société Financière Manuvie (« SFM ») n'agit à titre de conseiller ou de fiduciaire pour tout destinataire du présent enregistrement, sauf si convenu autrement par écrit. Ni Gestion privée Manuvie, ni ses sociétés affiliées, ni leurs administrateurs,

dirigeants et employés n'assument de responsabilité pour quelque perte ou dommage direct ou indirect, ou quelque autre conséquence que pourrait subir quiconque agit sur la foi des renseignements du présent document. Rien dans ce document ne constitue un conseil en matière de placement ou d'ordre juridique, comptable, fiscal ou autre, une déclaration selon laquelle tel placement ou telle stratégie convient à votre situation particulière ni une recommandation s'adressant personnellement à vous. Gestion privée Manuvie ne donne pas de conseils d'ordre juridique ou fiscal. Nous vous conseillons de consulter votre propre conseiller juridique, comptable ou autre avant de prendre une décision financière. Les investisseurs éventuels doivent demander conseil à des professionnels avant de prendre des décisions de placement. Toutes les opinions exprimées se fondent sur des sources jugées fiables et de bonne foi et aucune garantie, expresse ou implicite, ne peut être donnée quant à leur exactitude et à leur exhaustivité.

Les renseignements fournis dans la présente vidéo, y compris les énoncés concernant les tendances des marchés des capitaux, les événements à venir, les objectifs, les stratégies de gestion ou d'autres prévisions sont fondés sur la conjoncture des marchés, qui changera au fil du temps. Ces renseignements peuvent changer à la suite d'événements ultérieurs touchant les marchés ou pour d'autres motifs. Ces événements peuvent se réaliser ou non, et la réalité quant aux résultats pourrait en être très éloignée. Cette vidéo peut contenir des déclarations prospectives relatives aux marchés, aux portefeuilles modèles et aux rendements. Ces déclarations ne sont pas garantes du rendement futur. Elles présentent des incertitudes et des risques inhérents aux composantes d'un portefeuille individuel et aux facteurs économiques en général, et il est possible que les attentes, prévisions, projections et autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Gestion privée Manuvie demande de ne pas accorder une confiance induite à ces déclarations, car plusieurs facteurs sont susceptibles de modifier de manière substantielle les résultats et événements explicitement ou implicitement présentés dans ces déclarations prospectives. Ces facteurs incluent notamment les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle mondiale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, la modification des lois et règlements, et les catastrophes. Gestion privée Manuvie vous encourage à vous pencher sur ces facteurs et d'autres critères attentivement avant de prendre une décision de placement. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec un représentant de Gestion privée Manuvie.

Gestion privée Manuvie est une division de Gestion de placements Manuvie limitée et de Distribution Gestion de placements Manuvie inc. Les services de placement sont offerts par Gestion de placements Manuvie limitée ou par Distribution Gestion de placements Manuvie inc. Les services et les produits bancaires sont offerts par la

Banque Manuvie du Canada. Les services de gestion de patrimoine et de planification successorale sont offerts par Gestion de placements Manuvie limitée. Manuvie, Gestion privée Manuvie, le M stylisé et Gestion privée Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'assurance-vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence. Ces renseignements ne remplacent pas le processus « Bien connaître son client », l'analyse de la pertinence d'un produit pour un client donné et de ses besoins ni aucune autre exigence réglementaire.